



# ENGAGÉ·ES **POUR** LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES

## Lettre de la FSU au Recteur

**Objet : Boycott du CSA académique**

Monsieur le Recteur,

La mobilisation contre la réforme des retraites est historique : depuis deux mois des millions de travailleuses et de travailleurs expriment avec force et détermination le rejet de cette réforme. C'est ce mouvement social exemplaire qui a mis en échec le Président de la République et le gouvernement devant l'Assemblée Nationale. Plutôt que d'accepter son échec il décide d'alimenter la colère des français en utilisant le 49-3, c'est un passage en force inacceptable pour un peuple souverain ! La crise sociale et démocratique qui découle de cette décision est de la seule responsabilité de l'exécutif. Nous continuons à exiger le retrait de cette réforme et nous poursuivrons nos mobilisations par une nouvelle journée nationale d'actions le jeudi 23 mars.

La colère est grande aussi chez les personnels de l'éducation nationale. Suite à l'utilisation du 49-3, de plus en plus de collègues dans les lycées de l'académie ont décidé de se mobiliser lundi 20 mars, premier jour des épreuves de spécialité, soit par la grève, soit par des actions devant les établissements. La FSU soutient toutes ces formes de mobilisation, et le Président de la République est bien le seul responsable de cette situation.

Le calendrier du baccalauréat est un non sens pédagogique. Ces épreuves arrivent bien trop tôt : elles ont obligé les professeurs à une course contre la montre perdue d'avance pour tenter de finir les programmes avec leurs élèves avant les épreuves de cette semaine au prix d'une dénaturation profonde de nos métiers. Dans l'intérêt des élèves et des personnels, nous avons exigé le report des épreuves au mois de juin. Le ministère s'est entêté à maintenir le calendrier du bac sur un schéma qui désorganise gravement l'année de Terminale, entrave les apprentissages et pénalise les élèves. La responsabilité du ministre est grande dans les difficultés rencontrées actuellement par les personnels et les élèves. Le bac se rein, c'est un bac en juin !

Ce CSAA devait être aussi celui des mesures concernant les postes enseignants dans le 2nd degré et non-enseignants. Sur ce sujet, là aussi, nous n'avons pas été entendus. Ainsi, dans notre académie, un lycée va ouvrir ses portes sans moyens, avec pour l'immense majorité des postes des redéploiements. Nous dénonçons avec force cette situation.

Nous dénonçons aussi les 17 suppressions de postes restantes alors que le solde devrait être nul. Cette situation est à notre connaissance inédite dans l'académie. Si ce chiffre est moins scandaleux qu'il y a 10 jours, l'énigme reste entière : où sont passés ces 17 postes ? Nous exigeons que ceux-ci soient tous implantés dans les établissements à la rentrée !

Nous dénonçons encore une fois la situation des UPE2A : octroyer seulement 9HP et 3HSA ne permet pas à ces dispositifs de fonctionner comme il se doit et met les collègues coordonnateur d'UPE2A en grande difficulté.

Nous dénonçons aussi les barèmes utilisés pour les CPE, les professeurs documentalistes et les DDFPT. Si l'administration a bien émis un avis favorable lors du dernier GT pour leur révision, s'appuyer dessus aujourd'hui pour implanter des postes ou supprimer le poste de professeur documentaliste est un non-sens. Le poste de professeur documentaliste du lycée Grandmont doit être maintenu, et les deux postes de Hanches pourvus par des moyens spécifiques !

Si nous sommes satisfait-es du maintien du poste d'arabe au collège Bégon à Blois, bien maigre consolation, nous réitérons avec force notre demande de révision de la carte des langues et que des moyens supplémentaires soient donnés aux établissements pour l'ouverture linguistique de nos élèves. Cela fait plus de 5 ans maintenant que la FSU fait cette demande, il est temps de se pencher sérieusement sur le sujet.

Les personnels non enseignants des EPLE ne peuvent se satisfaire de redéploiement de postes à la rentrée prochaine. Nos collègues sont déjà en grande souffrance et sous tension dans beaucoup d'établissements en raison des suppressions de postes de ces dernières années.

Il est indispensable de créer des emplois à la hauteur des besoins. On ne peut pas cautionner l'ouverture d'un établissement avec seulement 2 créations de postes administratifs dont 2 postes de catégorie C et que le reste des emplois soit uniquement des redéploiements.

Et que dire de nos collègues au rectorat et dans les services : le lancement du logiciel RenoIRH a mis à mal les collègues avec des impacts négatifs sur les conditions de travail des agents . Chaque opération est un chemin de croix en raison d'une ergonomie ratée et d'une interface trop complexe.

Le Ministère a réussi ces dernières années, le tour de force systématique de se mettre à dos les utilisateurs des outils qu'il entend « améliorer » ... pardon, « moderniser » (SIRHEN, Op@le/Opér@, RenoIRH ...). Une concertation entre les utilisateurs et les équipes de développement internes du ministère aurait permis une approche « métier » et des ajustements réguliers à l'usage réel « au quotidien ». Il devient urgent d'écouter et d'associer les collègues aux évolutions de leur environnement de travail.

C'est pour toutes ces raisons que la FSU a décidé de manière inédite de boycotter ce CSAA de repli.

Les élu-es de la FSU au CSA académique



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**